



AGENCE RÉGIONALE
DE L'HOSPITALISATION
LA RÉUNION - MAYOTTE

139 rue Jean Chatel - B.P.2030 –
97488 SAINT DENIS CEDEX -
Téléphone : 02 62 97 93 60 –
Fax : 02 62 97 93 63

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE N° 108/2007/A.R.H/I.R.S.

modifiant l'arrêté N° 30/A.R.H/I.S. du 10 mai 2005 portant nomination des membres de la Commission de l'Activité Libérale du CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL FELIX GUYON

.....
LA DIRECTRICE DE L'AGENCE REGIONALE DE L'HOSPITALISATION

.....

VU le Code de la Santé Publique ;

VU l'arrêté N° 30/A.R.H/I.S. du 10 Mai 2005 portant nomination des membres de la Commission de l'Activité Libérale du CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL FELIX GUYON ;

CONSIDERANT l'avis N° 69/2007 émis par la Commission Médicale d'Etablissement du CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL FELIX GUYON en séance du 24 avril 2007 ;

ARRETE

ARTICLE 1 : L'arrêté N° 30/A.R.H/I.S. du 10 mai 2005 portant nomination des membres de la Commission de l'Activité Libérale du CENTRE HOSPITALIER DEPARTEMENTAL FELIX GUYON est modifié ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

*** Praticiens exerçant une activité libérale désignés par la Commission Médicale d' Etablissement**

- Monsieur le Docteur Van Hung CHUONG
- Monsieur le Docteur Jean – François DELAMBRE

*** Praticien n'exerçant pas d'activité libérale désigné par la Commission Médicale d' Etablissement**

- Monsieur le Docteur Bruno BOURGEON

Lire :

*** Praticiens exerçant une activité libérale désignés par la Commission Médicale d' Etablissement**

- Monsieur le Docteur Eric BRAUNBERGER
- Monsieur le Docteur Jean – François DELAMBRE

.../...

*** Praticien n'exerçant pas d'activité libérale désigné par la Commission Médicale d' Etablissement**

- Monsieur le Docteur Yannick LEFORT

Le reste sans changement.

ARTICLE 2 : Cette composition est valable jusqu'au 24 octobre 2007.

ARTICLE 3 : La Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs.

SAINT DENIS, le 06 juillet 2007

La Directrice de l'Agence Régionale
de l'Hospitalisation

H. VIGNERON MELEDER